Numéro 144
Samedi
10 mai 1980
Prix : 1 F
12, Cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Histoires de tickets • Douaniers captifs et capitaux balladeurs • Festivals en mai : où l'on reparle d'art, d'industrie et de création • Giscard en campagne : je n'oublie personne ? • Pour une U.n.e.f indépendante et démocratique • Pétrole : une indexation légitime • Bureautique, robotique, télématique : le saupoudrage continue • Tourisme : le scandale est politique

Le ticket Giscard-Barre
Modérément vôtre

« Le pouvoir ne recule pas » disait de Gaulle au temps gaullien. Au temps du giscardisme, il piétinne. Il louvoie, il feinte, il esquive ... L'affaire du ticket modérateur est un bon mauvais exemple de sa tactique en zig-zag

Raymond Barre a eu cette idée de grand Premier Ministre d'imposer un minimum de charges de 5 % sur les dépenses de santé aux mutualistes. Contrairement aux usages, aux conventions, à la liberté de contracter, à l'autonomie des caisses ... La révolte nait, s'enfle et gronde. Et le président sortant qui s'apprête à rentrer s'aperçoit alors que la France profonde compte quelques 20 millions de mutualistes. Ce qui représente encore plus d'électeurs.

Du côté de Chirac, on fait le même généreux calcul. Et Bernard Pons hausse le ton. Il se trouve une majorité à la Commission des finances pour adopter un amendement demandant la suppression du fameux ticket modérateur d'ordre public. Seuls les députés U.d.f votent contre.

Cet amendement devait être discuté la semaine prochaine en séance publique, à l'occasion d'un débat sur un projet de loi comportant diverses mesures économiques et financières, dont la réforme du service d'exploitation des tabacs et allumettes que le gouvernement veut privatiser. Courageusement, il décide alors de retirer ce texte de l'ordre du jour. Ou du moins d'en différer l'inscription. C'est ce qu'a dû avouer le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement en répondant mercredi à une question de Gaston Defferre avec des explications emberlificotées de procédure.

En effet, si ce débat s'ouvrait, son issue serait bien incertaine. Pour faire plier et se déjuger une fois de plus les chiraquiens, Raymond Barre serait sans doute obligé de recourir encore un coup à la question de confiance de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, pour imposer une loi dont ne veut pas l'Assemblée.

Naturellement, nous devrions alors déposer une motion de censure. Et naturellement, le R.p.r se défilerait selon son habitude, comme il l'a fait tout au long du débat budgétaire, critiquant très haut le gouvernement, tout en assurant son maintient et la poursuite de sa politique.

Tout cela ne serait guère glorieux pour la majorité parlementaire et pour l'exécutif. Ni Giscard ni Pons ne pourraient jouer les Pilate. Puisque l'on serait amené à prendre personnellement partie en autorisant le Premier Ministre à engager sa responsabilité. Et que l'autre laisserait passer, en ne votant pas la censure, une disposition qu'il condamne très fort au coin de tous ses discours.

Il ne leur reste plus, pour éviter ce combat douteux qu'à ne pas le livrer. Seul moyen sûr de ne pas le perdre. Le pouvoir ne va partir à la guerre. M. le Président ne veut pas la faire.

Georges Fillioud

épingle

« Nous conduisons des études parce que c'est un élément qui mérite réflexion ».

Yvon Bourges, à propos de la bombe à neutrons, avant hier sur *France-Inter*.

Des petits douaniers et des gros sous
Les dessous douteux des transferts Franco-Suisses

Banques suisses contre douaniers français. La Suisse joue la vertu outragée parce que la douane française tente de prendre dans ses filets quelques gros poissons de l'évasion de capitaux. Et Papon ministre français du Budget et, à ce titre, grand patron des douaniers entonne le grand air de la calomnie pour apaiser ses ouailles.

On comprend la colère des douaniers de base solidaires de leurs deux collègues, otages de conflits d'intérêts qui les dépassent.

Car c'est bien de conflits d'intérêts qu'il s'agit, et non pas de susceptibilité helvète d'un côté et de maladresse para-policière de l'autre.

Depuis quelques mois, la Suisse a un problème. Son franc, traditionnel fer de lance du marché monétaire, connaît quelques accès de faiblesse. Il fut un temps où, pour décourager l'afflux de capitaux étrangers, les banques suisses imposaient des intérêts négatifs. Maintenant, ces intérêts sont devenus positifs et les gnomes de Zürich et de Genève font de la retape.

Quelle meilleure campagne de publicité pour attirer l'argent que cette affaire de douaniers ! C'est un message à peine codé pour tous les détenteurs de capitaux en quête de sûreté plus que de rémunérations : votre argent nous intérese et, comptez sur nous, il sera bien gardé, notamment vis-à-vis du fisc de votre pays d'origine ! Car la plus grande part des capitaux qui font le voyage sont des produits de la fraude fiscale.

Il s'agit donc d'une campagne de publicité d'autant plus nécessaire que, sur ce marché très particulier, la concurrence est vive : les comptes numérotés prolifèrent en Autriche et au Lichenstein pour ne parler que des concurrents les plus sérieux de la Suisse.

Côté français, on peut se demander si les deux douaniers dont Papon célèbre les mérites n'étaient pas considérés comme des gêneurs dans certaines allées du pouvoir. « Question imbécile » a répondu le ministre du Budget jeudi à un journaliste (suisse) qui la lui posait. Ce n'est pas si sûr. Peut-être aura-t-on quelques surprises lorsque seront connus les noms des détenteurs de comptes en Suisse. Noms que se sont déjà procurés ces deux incorruptibles zélés !

Qui, d'ailleurs, a les moyens d'avoir un compte en Suisse ? Pas les salariés dont tous les revenus sont connus par le fisc. Plutôt les professions libérales, les commerçants, les industriels... Une clientèle que la droite essaie traditionnellement de s'attirer. Et qui trouve que les douaniers français en font peut-être un peu trop.

(suite page 4)

POSITIONS

Nice le livre, Cannes, le film
Bordeaux la musique, Nancy le théâtre

Préludes pour quelques festivals

par Gérard Descôtils

Le festival est né avec le XIXe siècle. Avant, il y avait la fête, tout simplement. Trop simplement. La bourgeoisie montante, devenue trop nombreuse pour garder les divertissements dans les salons, donna aux réjouissances collectives la pompe, le vernis et la publicité qu'il fallait pour qu'elles «se conforment au moule». La fête est renvoyée à l'anonymat des quartiers populaires.

Exclusivement musical à l'origine, le festival a connu les vicissitudes et l'épanouissement de l'ère industrielle. Progressivement, il a conquis les différents domaines d'expression et a quasi remplacé les fêtes antiques, les fêtes de notre folklore - c'est-à-dire ces fêtes-périodes - profondément liées aux saisons et au travail.

L'efflorescence de ce mouvement, après la deuxième guerre mondiale correspond parfaitement aux efforts de ceux qui se consacraient à la diffusion de la culture populaire : le festival représentait une redécouverte de la fête à partir du spectacle et en même temps, la mise en mouvement, l'animation des œuvres d'art, vers un public plus large.

Une même réalité ?

Les promoteurs de ces manifestations étaient soit des hommes de l'art, soit des animateurs bénévoles, se tournant vers les pouvoirs publics locaux ou nationaux pour obtenir leur soutien.

Seul, le festival du film de Cannes fait exception dès le départ. C'est pour relancer une industrie et ses produits qu'il fut créé, l'art étant une préoccupation accessoire.

Devenus désormais un phénomène largement répandu de l'évolution de la vie sociale, les festivals, dès le mois de mai, constituent l'essentiel de l'actualité culturelle.

Rien que pour la semaine qui commence, Nice avec le livre, Cannes pour le cinéma, Nancy pour le théâtre et Bordeaux avec son mai musical ouvrent spectaculairement le marché.

Pour se ranger sur la même appellation, représentent-ils différents aspects d'une même réalité ?

Il faut bien distinguer les manifestations qui sont basées sur des produits de consommation à contenu culturel - le livre, le film - de celles qui constituent un rassemblement exceptionnel d'œuvres, d'habitude éparses, et trouvent une consécration de type olympique dont les lauriers sont la seule récompense tangible.

Cannes, nous l'avons dit, n'a jamais triché. Organisé par des industriels, il s'agit d'un marché. Mais avec l'intelligence des hommes d'affaires qui connaissent l'importance de la publicité, avec sans doute aussi l'irrésistible attrait de certains d'entre eux pour le produit de qualité qui d'ailleurs peut être rentable, le festival a de mieux en mieux réussi à faire traiter les affaires derrière la vitrine du prestige et de l'art. Et le festival 80 doit autant son éclat à la sélection officielle qu'à la section «un certain regard», à la quinzaine des réalisateurs ou à la semaine de la critique, même si c'est la première qui entend par cette politique arrondir son compte.

Nice, née pour concurrencer Francfort, n'a jamais atteint la dimension internationale de son aînée. Il s'agit là aussi d'un marché mais qui est encore honteux de l'avouer. Le pas sera probablement franchi cette année puisque le dit marché s'effondre, que la libération des prix met en péril une partie du secteur de la distribution, et que, découvre-t-on elle nuit gravement à la création littéraire.

L'édition est en effet en pleine crise d'adaptation économique. Elle n'est pas en état, et ce n'est pas probablement dans sa nature, de créer un festival autour du livre, car un livre ce n'est pas un spectacle et un écrivain gagne exceptionnellement à jouer les Gaultier-Garguille sur une estrade.

Nice est donc une foire, et l'avenir du livre dans notre libéralisme avancé dépend de l'adaptation des hommes d'affaires de l'édition aux nouvelles données de la commercialisation de leur produit.

Pour que l'art survive...

A Bordeaux et à Nancy, il s'agit de bien autre chose. La musique et le théâtre, arts qui nécessitent la présence effective d'artistes exécutants, tournent définitivement le dos à tout calcul de rentabilité. Il y a déjà quinze ans, deux chercheurs américains affirmaient dans la conclusion de leur grosse étude «dans l'avenir, le spectacle vivant survivra peut-être. Mais le coût de sa survivance sera élevé et s'élèvera inéxorablement. C'est de la détermination à payer la note que l'avenir de ces arts dépendra».

Quoique les marchands fassent, et quel que soit l'appui qu'ils reçoivent des médias, il faut rester lucide : quand ils s'occupent d'un art, ils en détournent le sens et quand il s'en désintéressent, il risque de dépérir.

Saurons-nous sortir à temps de cet étau ?

Giscard aux parents d'enfants inadaptés :
«Vos voix m'intéressent !»

par Françoise Farré

Déléguée nationale à l'Enfance

Les élections présidentielles approchent, chaque voix devient importante pour le Président d'un régime en perdition. La pêche aux voix et la mise en tranche de l'électorat français est aussi systématique que désolante.

Une fête aux jeunes, un sourire aux vieux, un million de centimes pour le troisième enfant, une aide aux veuves civiles, quelques actions pour certains ouvriers, vous êtes sûrs que vous n'oubliez personne ?

Si certaines de ces mesures sont nécessaires, tant il est vrai que la couverture sociale doit être améliorée, nous constatons que les échéances électorales sont - coïncidence et démagogie - les bienvenues pour les catégories sociales marginalisées et oubliées en temps ordinaire.

Dimanche, donc, quelques longues et bonnes paroles seront prononcées devant les parents d'enfants inadaptés. Seule, la voix de Giscard d'Estaing sera reprise dans l'immédiat.

Pourtant les socialistes ont des propositions à faire. Je ne parlerai que de quelques unes. Tout d'abord, une meilleure surveillance des mères pendant leur grossesse doit être faite pour limiter les naissances prématurées, souvent sources de handicaps pour l'enfant né avant terme. Pour les enfants handicapés, permettre, par des aménagements de locaux, une intégration meilleure dans le monde qui les entoure tant sur le plan scolaire et de l'habitat que pour les loisirs, puis, plus tard, le monde du travail.

Il faut empêcher les ghettos de se constituer : par la rencontre, le dialogue s'établit, la connaissance se fait et le monde s'ouvre. Il ne faut plus que les charges financières consécutives aux handicaps pèsent trop lourdement sur les familles. Reconnaître à l'enfant handicapé le droit à la différence.

Ce droit fondamental, «espace de liberté à conquérir», ne deviendra effectif que dans une société qui saura assumer toutes ses composantes. Pour que l'intération se fasse, une modification profonde des règlements administratifs, une meilleure et différente formation du personnel spécialisé sont nécessaires.

Il faut, également et surtout, une information exacte, juste, de tous les parents et de l'ensemble de l'opinion. Il ne faut plus que le handicapé fasse peur avant même d'être recueilli... Ce nouveau-né accepté en crèche, cet enfant accepté à la maternelle, cet homme accepté à l'atelier devra trouver sa place.

C'est un devoir pour un gouvernement digne de ce nom de réaliser enfin les promesses électorales, faites trop régulièrement et trop souvent oubliées.

Une nouvelle fois, dimanche le président-candidat promettra. Mais le temps du cynisme touche à sa fin, et les enfants inadaptés et leurs familles chercheront bientôt d'autres espoirs.

Riposte : un journal nécessaire pour les cadres, utile pour les militants, indispensable pour tous

RIPOSTE
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél. 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Edition : Gérard Colé
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : Ofres - **Impression** : Gaulier-Paris

BUREAUTIQUE, ROBOTIQUE, TELEMATIQUE
Le saupoudrage continue !

Après la télématique, le gouvernement met maintenant l'accent sur ses prochains «efforts» en faveur de la *bureautique* et de la *robotique*, c'est-à-dire des équipements qui permettent l'automatisation des tâches au bureau et à l'usine.

En ce qui concerne l'informatique, au sens strict du terme, on souligne complaisamment la fin de l'aide directe par l'Etat au profit de C.i.i-H.b (1200 millions de F en cinq ans) en omettant de préciser que si la rentabilité de l'entreprise semble maintenant assurée, ce n'est que grâce à la vente de produits sinon entièrement fabriqués du moins largement conçus aux U.s.a (Honeywell) et que la politique de restructuration de 1975 n'a pas atteint ce qui aurait dû être son premier objectif : développer la capacité de concevoir et de construire de grands ordinateurs en France.

Pour la bureautique et la robotique, la «politique industrielle» du ministère de l'Industrie se limitera une fois de plus à saupoudrer des crédits sur quelques entreprises, qui vont s'entrebattre au nom de la concurrence sacrée, avec en plus pour la bureautique, comme pour la télématique, un épineux problème de dualité avec la politique menée par la direction des Affaires industrielles et internationales du secrétariat d'Etat aux P.t.t !

Toute véritable politique industrielle en matière d'électronique, passe par une planification claire de l'ensemble du secteur informatique et communications.

C'est une politique industrielle unique et cohérente qui doit être définie et mise en œuvre dans ce domaine pris en entier.

Seul un changement profond de politique pourrait permettre un développement harmonieux des services et des industries de l'Informatique et des Communications en France, et faire que ce développement favorise véritablement les conditions de travail et le bien être de chaque concitoyen.

Jean Renali
Délégué national à l'Informatique

RECONSTRUIRE L'UNEF
«Indépendante et démocratique»

Les 3, 4, 5 mai s'est tenu à Nanterre le Congrès de Réunification de l'U.n.e.f - Unité syndicale - avec le Mouvement d'action syndicale (M.a.s) et de nombreux étudiants jusque là non syndiqués.

Outre l'importance de cette réunification syndcale, ce qu'il faut retenir de ce Congrès, c'est l'émergence d'un pôle syndical (la tendance PLUS, «pour l'Union syndicale») regroupant notamment de nombreux étudiants socialistes. C'est avec plus de 26 % des voix (sur un total de 17 000 syndiqués) et 145 délégués présents que ce courant a affirmé sa vocation de reconstruire l'U.n.e.f sur les bases de la Charte d'Amiens face à l'Etat), de la Charte de Grenoble de 1946, pour un statut économique et social de l'Etudiant...

Au cours des trois journées de débats. Les thèmes de discussion ont porté sur la grève générale à l'Université, des Oeuvres sociales (les C.r.o.u.s, la M.n.e.f) et les conditions d'études. De ce congrès, où le Bureau national de l'U.n.e.f est resté majoritaire avec 60 % des suffrages, est sorti un manifeste d'appel à l'unité et à la syndicalisation de tous les étudiants à la défense de l'Université et de la M.n.e.f.

Le Parti socialiste a salué les 630 congressistes en soulignant l'importance du Congrès de Réunification, pas décisif vers la reconstruction de la grande U.n.e.f.

La dynamique créée par les étudiants à Nanterre le week-end dernier débouchera sur un syndicalisme de masse, efficace et positif.

L'orientation des congressistes, c'est aussi celui de l'affirmation de recomposer le milieu étudiant et ne pas le laisser voguer au gré des stratégies politiques conjoncturelles.

Plus que jamais, la défense des acquis des étudiants, la relance du combat syndical est possible. L'enjeu est de taille car il s'agit de faire reculer le gouvernement dans ses projets de démanteler l'université, de la professionnaliser pour le profit du patronat.

Ce retour à une démarche authentiquement syndicale, avec l'appui de la M.n.e.f, crée les conditions de l'unité syndicale à l'université.

Pascal BEAU
Secrétaire national du F.J.S.

AVEYRON-LARZAC

La plus haute juridiction de notre pays vient de mettre un terme aux ordonnances d'expropriations prises dans le cadre de la procédure d'extension du camp militaire du Larzac. C'est un acte qui relance l'espérance de tous ceux qui ont combattu les mesures arbitraires du pouvoir giscardien.

Le Parti socialiste qui, depuis 1970, sans relâche, a soutenu la lutte exemplaire des paysans du Larzac, se félicite de voir dans une situation juridique nouvelle la possibilité d'une solution définitive d'un problème entretenu par l'obstination de pouvoirs publics à courts d'arguments. L'extension du camp militaire ne correspond ni à un impératif de défense nationale ni à un besoin économique. La voix de la raison et des socialistes sera-t-elle enfin entendu ?

EDUCATION PHYSIQUE

Le Parti socialiste qui soutient les revendications des étudiants en éducation physique et sportive, apporte son appui à leur journée d'action du 9 mai face aux attaques de Jean-Pierre Soisson contre les U.e.r.-E.p.s.

Il déposera, dans les prochaines semaines, une proposition de loi qui apportera des réponses précises aux inquiétudes des étudiants en E.p.s, tant sur le plan qualitatif pour une formation longue et de qualité des maîtres, que sur le plan quantitatif pour un plan de recrutement permettant de rattrapper le lourd passif de l'éducation physique et sportive dans notre système scolaire».

Annette CHEPY
Secrétaire nationale au Cadre de vie
Jean Glavany
Rapporteur spécial aux Sports et Loisirs

Résumées

Etudiants : jeudi décisif

Un rassemblement national des facultés en grève devait avoir lieu à Pari jeudi après-midi au moment où les responsables de l'U.n.e.f réunifiée étaient reçus au cabinet de Raymond Barre. Les journées d'action des 6 et 7 mai ont confirmé l'ampleur du mouvement qui dure maintenant depuis presque deux mois : des manifestations ont eu lieu dans toutes les grandes villes universitaires, sous des formes diverses : défilés, «nuit des barricades» (sans heurts) à Grenoble, «participation» de 1 500 étudiants rennais aux cérémones du 1er mai, journée portes ouvertes à Caen etc...

On peut cogner, chef ?

Francis Laurent, militant communiste, comparaîtra, le 23 juin prochain devant la 17e chambre correctionnelle où il est cité. Motif : coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité de plus de huit jours pour Jean-Pierre Chateau, responsable du Mouvement des Jeunesses socialistes de la Nièvre, ancien membre du Bureau national de l'U.n.e.f et représentantde la Ligue des Droits de l'Homme au dernier congrès de l'U.n.e.f.

La plainte de Jean-Pierre Chateau fait suite aux incidents survenus lors de ce congrès, le 28 avril dernier à Reims, (cf. *Riposte* du 6 mai) et au cours desquels des militants socialistes avaient été brutalement agressés par un service d'ordre musclé emmené par le fils du n° 2 du P.c.f.

Des jeunes qui disent non

La délégation nationale des jeunes R.p.r annonce une grande opération destinée à rendre publique ses propositions pour l'entrée des jeunes dans la vie. Et ces jeunes gens se sont choisi un slogan dont l'audace devrait frapper les foules : «Non au chômage». C'est bien d'oser dire non. Mais au fait, à qui ?

Clarification, pas diversion

Tandis que Monsieur Giscard d'Estaing programme sa réélection, il nous appartient de montrer qu'une autre politique que la sienne est possible en France. Entre la politique gouvernementale et le Projet socialiste, le clivage fondamental est entre l'acceptation ou le refus de soumettre l'économie et la société française aux arbitrages du marché mondial et à la division internationale du travail, telle qu'elle est mise en œuvre aujourd'hui par les multinationales.

Là est la pierre de touche entre notre projet et toutes les politiques qui s'inspirent des mêmes postulats fondamentaux que la politique de MM. Giscard et Barre.

Tel est le sens de ma déclaration du 27 avril : «Si je devais être candidat devant les militants, ce ne serait pas pour faire diversion mais pour faire œuvre de clarification.»

L'orientation fondamentale du P.s telle qu'elle a été fixée à Epinay et confirmée à Metz ne sera pas subrepticement modifiée. Il faut qu'on le sache. Le P.s ne doit pas se couler dans le moule qu'on lui offre de droite et de gauche. Il y compromettrait aussi bien tous les acquis que le choix d'Epinay lui a permis d'engranger depuis 8 ans. **Jean-Pierre Chevènement**

Télé-P.S.

MUNICIPALITES, FEDERATIONS ET SECTIONS SOCIALISTES

RIPOSTEZ VOS INFORMATIONS.

TELEPHONE : 281.53.00 ; TELEX 660 582 F

COURRIER : 12, CITE MALESHERBES - 75009 PARIS

Anomalies de gestion à la Direction du Tourisme

De la pénurie au délit

Divers organes de presse, et parmi les mieux informés, ont récemment fait état des premières conclusions d'un pré-rapport rédigé par la Cour des Comptes, portant sur la gestion des services de la Direction du Tourisme, dépendant du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Ce rapport mentionne, notamment, l'existence d'anomalies de gestion provoquées par de nombreux dépassements de crédits dûs à des frais de déplacements peu justifiés ou à des demandes d'études auprès de sociétés privées, dont l'intérêt peut être légitimement contesté. Il insiste parallèlement sur l'utilisation abusive d'agents contractuels, voire de personnels rétribués par des sociétés privées, ainsi que sur le recours trop fréquent au secteur privé pour la mise en œuvre de certaines missions de service public.

Les premières indications disponibles soulignent, tout d'abord, les effets néfastes de la remise en cause systématique des prérogatives du Parlement en matière de contrôle de l'exécution du budget. Au-delà de l'utilisation de certains crédits d'études mise en cause par la Cour des Comptes, il est impossible de ne pas poser, une nouvelle fois, le problème des moyens politiques et matériels dont dispose le Parlement pour assurer sa mission de contrôle.

En second lieu, ces informations mettent en lumière la faiblesse - dénoncée de longue date par le Parti socialiste - des moyens de fonctionnement dont disposent certaines administrations. Faiblesse qui conduit inévitablement à l'usage de procédés d'une régularité contestable. A cet égard, la note rédigée par Raymond Barre, en date du 27 février 1980, intimant à ses ministres de prévoir de nouvelles restrictions budgétaires pour l'exercice de 1981, avive les craintes.

Force est d'admettre que cette situation de pénurie, délibérément entretenue par le pouvoir, paraît d'autant plus dommageable qu'elle conduit l'Administration publique à transférer au secteur privé diverses missions de service public, incombant normalement au secteur public.

Il s'agit là d'une politique globalement cohérente qui débouche sur une remise en cause progressive des critères de gestion et des finalités de l'Administration.

Sans préjuger des suites qui seront données à cette affaire, le Parti socialiste considère que les informations divulguées par la presse sur la base d'un document précis, émanant de la Cour des Comptes, appellent des explications immédiates de la part des autorités concernées. Il approuve entièrement l'attitude des personnels de la Direction du Tourisme, désireux d'obtenir des éclaircissements.

La pratique de l'anesthésie et l'extension de la loi du secret doivent être mises en échec. Il y va de la dignité de l'action publique à laquelle l'immense majorité des fonctionnaires demeure fondamentalement attachée.

Michel Charzat

Pétrole

L'indexation : une bonne chose

Le système d'indexation des prix du pétrole sur l'inflation et la croissance dans les pays de l'O.c.d.e que vient d'adopter une majorité des pays producteurs de pétrole, constituerait une solution sage pour les pays occidentaux et justifiée pour les pays producteurs.

On voit mal pouquoi ces derniers accepteraient de payer plus cher leurs importations en provenance d'Occident et de vendre moins cher le produit de leur sous-sol. Et pourquoi ils ne pourraient profiter de la croissance de l'Occident, que l'exploitation forcenée de leurs richesses dans le passé, a contribué à forger.

Un prix « politique »

Pour les pays importateurs de pétrole, l'indexation permettrait de savoir où l'on va. Car ce qui est le plus perturbant dans le renchérissement de l'or noir, ce n'est pas tant le volume des hausses, que leur extrême irrégularité : fort relèvement en 1973-1974, baisse des prix en termes réels entre 1976 et 1978, nouvelles poussées de hausses débridées depuis lors.

Malheureusement, il est à craindre que ce vote majoritaire, obtenus par les saoudiens ne débouche pas sur grand'chose dans le proche avenir. Ne serait-ce qu'en raison de l'opposition de l'Algérie, de l'Iran et de la Libye. Et puis parce que la fixation du prix du pétrole, dans l'état où est le Golfe persique, ne peut être que politique et dépendre des rapports de force qui dépassent, d'une certaine façon, les seuls producteurs de pétrole.

Les dessous douteux...

(suite de la première page)

Trop ou trop peu ? Encore une question qui se ose. Puisque si les douaniers font preuve de zèle à la frontière franco-suisse, les filières de transferts de fonds ayant pignon sur rue n'en continuent pas moins leurs fructueuses activités à Paris. Leur existence est tellement notoire qu'à la Bourse, chaque jour, à côté du taux de change officiel du franc suisse circule un autre cours, celui du « franc-versement » qui correspond à la valeur en francs suisses du franc français transféré de l'autre côté de la frontière.

Allons, Messieurs les fraudeurs, ne tremblez pas trop ! Même si quelques maladroits parmi vous se font pincer, Giscard continue de veiller sur vos économies !

Résumées

Technologies nouvelles

• **Double-bang** - Le Concorde de British Airways, à la demande du gouvernement de Ryad, ne survolera plus à vitesse supersonique le territoire de l'Arabie Saoudite. Motif officiel : le bang. Motif supposé : le refus des autorités britanniques d'intervenir auprès de la B.b.c pour qu'elle renonce au film « Mort d'une princesse » relatant l'exécution d'une malheureuse coupable d'adultère.

• **La guerre des médias** - Mercredi à Alès, des militants C.g.t ont interpelé un technicien de T.d.f qui s'apprêtait à brouiller les émissions de « Radio Castagne », la station pirate du syndicat. Après l'avoir menacé, ils lui ont pris les clés du relais et ont endommagé son matériel radiotéléphonique.

• **Les industries d'avenir** - A Arcey, dans le pays de Montbéliard, une quinzaine de personnes se sont portées volontaires pour tenter pendant quinze jours une opération survie dans un abri anti-atomique : on n'arrête pas le progrès-Ni le marketing. Un groupe de médecins et de psychologues tirera les conclusions de l'expérience.

Les Giscard en campagne (suite)

En week-end dans la Sarthe et sur les chemins du Prytanée militaire où elle se rendait pour inspecter l'ordinaire des enfants de troupe, Anne-Aymone avait déjà rencontré, l'autre semaine, des agriculteurs mécontents et non prévus au programme. Jeudi matin à Saint-Maixent, alors qu'il revenait de saluer les sous-officiers d'active, Valéry s'est trouvé lui aussi nez-à-nez avec quelques centaines de paysans. Les forces de police, bien sûr, se sont interposées. Et comme les paysans étaient venus sans invitation, le président-candidat a fait comme s'ils n'étaient pas là.

Eastern news

• Douze dissidents tchécoslovaques, dont le philosophe Julius Tomin, ont été arrêtés mercredi soir par la police de Prague. Le professeur Tomin a été arrêté en pleine salle de cours. Les onzes autres personnes dans son appartement, alors qu'elles allaient participer aux cours de « l'Université Patocka », du nom du porte-parole de la « Charte 77 » décédé après un interrogatoire de police.

Parmi elles figurent Rudolf Battek, l'un des porte-paroles actuels de la Charte, et Ladislav Lis, ancien dirigeant du Parti communiste tchécoslovaque.

• A Varsovie, treize dissidents ont commencé une grève de la faim mercredi pour protester contre les arrestations de plusieurs de leurs camarades. Parmi les protestataires installés dans l'église de Podkowa Lesna (dans la banlieue de Varsovie) se trouvent Jacek Kuron, membre du groupe fondateur de K.o.r, et Azimierz Switon, responsable des syndicats libres de Silésie.

ABONNEZ-VOUS A « RIPOSTE »

Nom et prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à l'an : 250 F.
☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Règlement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.